

## Déchets non dangereux

3

### Stockage des déchets ménagers et assimilés (classe 2)



**Traiter**

Le stockage des déchets ménagers et assimilés s'adresse aux déchets ultimes, c'est-à-dire à la fraction qui ne peut être recyclée ou valorisée dans les conditions techniques et économiques du moment.

Les atouts écologiques du stockage sont tributaires de la qualité des installations. C'est pourquoi les installations du Groupe sont construites dans un souci de sécurité maximale à long terme allant au-delà des simples prescriptions réglementaires en matière de sécurité :

- Passive, assurée par l'étanchéité du site avec un soin particulier apporté à la qualité de la couche d'argile et aux géo-membranes qui tapissent le fond et les flancs des alvéoles. Les déchets stockés sont ainsi isolés du milieu environnant, et en particulier des ressources en eau.

- Active, assurée par un réseau de drainage. Celui-ci permet d'extraire par gravité naturelle les lixiviats (effluents liquides de la décomposition des déchets) en vue de leur traitement en station d'épuration interne. Les technologies les plus récentes y sont mises en œuvre (osmose inverse).

- > **Clientèle pour des déchets non dangereux**
  - OM : collectivités territoriales
  - et assimilés : industriels et activités commerciales
- > **Zone de chalandise**
  - OM et assimilés : régionale
- > **Structures du Groupe**
  - Drimm à Montech (82)
  - Opale Environnement à Calais (62)
  - Séché Eco-industries à Changé (53)
  - SVO Eco-industries au Vigeant (86)

**Valoriser**

Le biogaz (méthane principalement) issu de la fermentation des déchets est capté tout au long de la vie du stockage et est valorisé comme énergie renouvelable.

La transformation du biogaz en énergie électrique s'effectue à l'aide :

- de turbines (Changé, Montech)
- de groupes électrogènes (Calais, Le Vigeant).

De la vapeur, générée lors de la combustion du biogaz dans les turbines, est valorisée dans le cadre :

- d'utilisations internes aux sites ;
- de partenariats locaux comme la déshydratation de fourrages par une coopérative agricole riveraine à Changé.

4

### Hygiénisation des DASRI<sup>1</sup>



- > **Clientèle**
  - Milieux hospitaliers et de la santé
- > **Zone de chalandise**
  - régionale
- > **Structures du Groupe**
  - Hygiénisation : Béarn Environnement Pau (64) Séché Eco-industries à Changé (53)
  - Incinération : Trédi Salaise (38) Trédi Strasbourg (68)

**Traiter**

Séché Environnement assure ce traitement à l'aide de deux technologies :

- l'hygiénisation avant stockage ou incinération dans un incinérateur pour ordures ménagères ;
- l'incinération à très haute température dans des incinérateurs pour déchets dangereux équipés et autorisés à cet effet.

1 - Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux